



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION, LE MARDI 5 MARS 2024, POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 5 mars 2024, à 19 h 05, à la salle du conseil au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Adresse : 680 – 682, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot  
Lot numéro 1 956 847**

#### Nature et effets :

Cette demande vise à obtenir une dérogation permettant que le terrain ait une superficie inférieure à celle permis au Règlement de lotissement.

Toute personne intéressée pourra s'exprimer, lors de l'assemblée de consultation publique, le 5 mars 2024, à 19 h 05.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 15 février 2024.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière